

Avis de constitution

SOCIETE « OOKINI NATURAGRI » en abrégé « ON »

Siège ABIDJAN KOUMASSI SOPIM, Lot 250, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 29 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OOKINI NATURAGRI » en abrégé

« ON »

Objet : La société a pour objet dans tout pays et plus particulièrement république de COTE D'IVOIRE:

- La pratique de tout type de cultures (cultures maraichères, cultures pérennes etc...);

- La pratique de tout type d'élevage traditionnel ou spécialisé;

- La pratique de tout type d'activités liées à l'agrotourisme;

- Toutes formes d'activités de prolongement de la production agricole telles que la transformation primaire ou industrielle, le conditionnement de produits agricoles;

- La commercialisation de produits agricoles et des intrants agricoles;

Le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport de commandite, de souscription d'achat de titre ou droits sociaux de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise de location gérance de tous biens et autres droits;

Et généralement, toutes opérations de quelque nature, qu'elles soient juridiques ou économiques, mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales, civiles ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus, ou à tous autres objets similaires, ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI SOPIM, Lot 250, Ilot 0

Dirigeant(s) M KOUASSI KOUASSI THOMAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02200 du 06/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26640/GTCA/RC/2024 du 06/05/2024

